



Roulons En Ville à Vélo
Maison des associations
Bureau 207
Rue Saint Jean
26000 VALENCE
Tél. 04 75 55 08 79
revv@laposte.net
<http://revv-valence.org>

Nouveau site Internet

Septembre 2009



DESTINATAIRE

DESTINATAIRE

Enfin un local pour REVV



Après bien des péripéties, le projet de REVV d'une « maison du vélo » se concrétise!

Depuis mercredi 3 juin, la ville de Valence nous a attribué un vaste local situé 1 rue Michel Servet, près du parking Chevandier. La rédaction du REVVerie salue l'efficacité de Bernard Bédouet animateur de l'équipe des REVVeurs qui travaillent déjà à son aménagement.

REVV a 20 ans!

Nous avons commencé à marquer cet événement par une fête du vélo originale qui a réuni 180 cyclistes à vélo et en bateau. Nous continuerons avec l'ouverture au public d'un local puis par une soirée le vendredi 9 octobre à 18 h pour nous remémorer les grands moments de la vie de notre (votre) association et présenter nos projets futurs. Avec ce local, REVV prend une autre dimension et a besoin, plus que jamais, que vous vous impliquiez dans ses actions. Je vous donne RdV au local les après midi de la semaine de la mobilité, 16-22 sept, et le 9 Octobre, pour la grande soirée festive de nos 20 ans.

Bernard Mollaret, président.

Dimanche 20 septembre 2009

Journée nationale des voies vertes

Découverte du projet de la véloroute du Jabron

Le Syndicat mixte du bassin du Roubion et du Jabron projette de réaliser une véloroute voie verte entre Montélimar et Dieulefit raccordée à la voie verte du Léman à la mer, qui desservira plusieurs établissements scolaires, des zones de loisirs et des centres équestres. La future voie verte sera revêtue et accessible aux piétons, cyclistes, rollers et cavaliers.

Cette journée fera mieux connaître le projet et sera l'occa-

sion de rencontrer les élus des communes traversées.

L'itinéraire permettra d'éviter la D540 au trafic très important (13700 véhicules/jour).

La journée nationale des voies vertes, créée à l'initiative de l'AF3V (association française pour le développement des véloroutes et voies vertes), est organisée par les associations de cyclistes, de rollers et de cavaliers de le Drôme.

9 h : départ de la gare de Montélimar,

9 h 15 : près du collège des Alexis, rendez-vous avec les élus de Montélimar et du SESAME

10 h 45 : zone de loisirs de La Bâtie-Rolland, rencontre avec les élus de Montboucher-sur-Jabron et Puygiron.

12 h : pique-nique à La Bégude-de-Mazenc, rendez-vous avec les élus de La Bégude-de-Mazenc et de Dieulefit.

Un VTT ou un VTC est préférable à un vélo de route pour parcourir les tronçons non goudronnés.

Pour ceux qui veulent partir de Valence, rendez-vous à 8h15 à la gare, départ en train pour Montélimar à 8h32, retour en train de Montélimar à 17h05 ou 17h47.

Je vais à l'école à vélo



Depuis quelques années déjà, l'association REVV (Roulons En Ville à Vélo) intervient dans quelques écoles valentinoises pour promouvoir intensivement le déplacement à vélo, pendant une semaine.

L'action est organisée comme un concours entre plusieurs classes de CM1 ou CM2. Pendant une semaine, le nombre de déplacements quotidiens à bicyclette est comptabilisé et la classe ayant le meilleur score est déclarée gagnante.

Cette année, 6 classes ont participé à cette semaine d'action, du 25 au 29 mai. Les résultats sont impressionnants. Sur un total de 135 élèves et 6 enseignantes, nous avons obtenu 335 déplacements à vélo sur 4 jours (pas classe le mercredi).

Enseignants, parents et surtout écoliers se sont prêtés au jeu... et ont adoré.

Le bilan de cette semaine est très encourageant, la plupart des élèves, même ceux qui n'ont pas pu se déplacer en bicyclette, sont conscients des bienfaits de pédaler pour se déplacer. Bienfaits pour la santé, mais surtout pour l'environnement. Et puis, à l'unanimité, c'était amusant. Tous ont envie de continuer le vélo pour se déplacer.

Quelques réactions : « ce qui m'a plu, c'était de ne pas rester assis à rien faire comme dans la voiture. C'est quand

même plus marrant de pédaler ».

« C'était super parce qu'on pouvait aller à l'école entre potes. Tu vas plus vite qu'en voiture et tu pollues moins. »

« J'aimerais continuer à venir en vélo, car ça ne pollue pas, ça me fait faire du sport et je m'amuse bien. »

La question du danger du déplacement à vélo a été abordée.

« Les dangers, ce sont les automobiles, les passages piétons et les feux » ou encore « c'est parce qu'il y a beaucoup de voitures et que les trottoirs sont étroits », « c'est à cause du carrefour »

Certains n'ont pas senti le danger : « je n'ai pas trouvé le parcours dangereux, car je roule sur la piste pour vélos et je suis fort en vélo ».

Pour améliorer la ville, les enfants proposent : « il faudrait enlever les voitures, les motos et les camions », « il faudrait plus de pistes cyclables et moins de voitures », « je mettrais une piste pour vélos plus grande ».

Et si on écoutait les enfants ? Si les véhicules motorisés laissent la place aux piétons, aux vélos, aux rollers, à l'air pur, au silence, à la verdure, aux oiseaux ...

Rappelons qu'un trajet sur deux en voiture se fait sur moins de 3 kilomètres. Cela représente moins de 15 minutes en vélo. Plus il y a de piétons, de vélos et de transports en commun, plus une ville est sûre et agréable à vivre !

Pour finir, le récit de Younès sur sa semaine vélo à l'école : « C'est le soir, je dors tôt, je suis pressé d'aller à l'école à vélo. Je me réveille : préparation, et hop, je vais à l'école à vélo. Youhou, mes copains sont là. On va faire le trajet ensemble et pédaler à toute vitesse, mais en faisant quand même attention. Et le soir, c'est reparti pour un tour ! »

Pascale L



Journée bato-vélo du 6 juin



Le passage de l'écluse du Rhône

Samedi 6 Juin 2009 : ça y est ! le jour « J » arrive ! Une joie m'envahit pour cette journée en perspective : le parcours programmé, Valence-Tournon, Tournon-Valence, à vélo et en bateau me plaît. Mais pour moi, c'est « une première », aussi quelques appréhensions m'habitent : est-ce que je pourrai suivre le groupe ? est-ce que ...est-ce que ...La présence d'Odile, une grande amie du vélo, une « ancienne » dans ces randonnées, me rassure ... Nous voilà parties pour être au rendez-vous au kiosque Peynet à 9 h, et ...un peu avant, pour avoir le temps de saluer les connaissances et pour voir arriver les uns et les autres. Grande joie des retrouvailles pour certains. Vite apparaissent nos différences d'âge dans le groupe qui se forme : les « papys » et les « mamies » aux cheveux blancs, (dont je suis) jusqu'aux petits enfants, tous magnifiques dans leur équipement et dans leur joie d'être là pour ce grand Jour. Ils ne manqueront pas de nous montrer leurs prouesses à vélo...

Et voici l'heure du départ : tout le monde est bien présent , au total environ 115 personnes, de quelques mois à ... ? 70 ans ? ...Le groupe se scinde, il y a ceux qui partent en bateau et qui reviendront à vélo et ceux qui, sans plus attendre, enfourchent le vélo...C'est beau de voir tout ce monde aux couleurs bigarrées défilant dans la ville pour aller vite rejoindre la route vers Bourg-lès-Valence, le barrage, la Roche de Glun ...Un petit incident de parcours (une crevaillon) permet un arrêt de quelques minutes, le temps de se prouver que tout va bien. Et l'on continue la route ! ...Merveilleuse balade, où nous pouvons admirer différents paysages, voir, entre autres, les abricotiers bien chargés, dont les fruits sont en train de virer à l'orange, bientôt prêts pour la cueillette; je les vois déjà sur la table, où ils pourront être savourés, miam- miam ! ...

La météo nous avait annoncé des averses, nous avons un temps idéal. Tout en pédalant ou en se laissant aller sur la route plate, il est agréable de sentir le vent léger, d'entendre le chant des oiseaux, la voix du papa ou de la maman recommandant au petit fiston de rester plus à droite .

Après Glun, nous laissons le goudron pour emprunter une route champêtre qui nous permet de tester nos forces, l'habileté de chacun pour éviter, contourner ...flaques, cailloux ...Mais tout se traverse dans la joie et la bonne humeur, sous l'œil toujours bienveillant de « nos anges gardiens » qui sont, à tout moment, prêts à rendre le bon service ... L'heure tourne, il est midi, et nous avons bien roulé ; nous voici à Tournon, au bord du quai. Nous apprenons que nous avons devancé l'équipe en bateau , elle sera là dans 15 minutes. Nous attendons patiemment et c'est la joie pour tous lorsque le bateau paraît à l'horizon...

Un accueil très chaleureux et fraternel nous est réservé par l'équipe des vélocistes de Tournon : merguez, chips, cerises, boissons...nous sont offerts gracieusement ! un bon complément au pique-nique apporté ! Jamais les sandwiches n'avaient été aussi bons. De plus, un groupe de musiciens avec accordéon, flûte, violon ...a ajouté une note festive, très agréable, faisant la joie des petits et des grands

Le départ est fixé à 15h et nous avons 1h15 devant nous mais l'organisation étant parfaite, ce temps est bien rempli. C'est l'équipe de Tournon qui nous prend en charge pour nous faire visiter sa ville et la ville de Tain toute proche ; les uns partent à pied, d'autres à vélo...en passant par Valrhona ... la Cave de Tain ...Nous remercions vivement cette équipe de son accueil si chaleureux et ...c'est l'heure du retour, les uns prenant le vélo et les autres le bateau. Agréable promenade sur le Rhône ! Il est intéressant d'écouter l'équipage nous décrire et commenter les bateaux rencontrés au cours du trajet. J'admire aussi la patience du commandant de bord initiant les enfants, à tour de rôle, au maniement du bateau, histoire, qui sait ???, de susciter de nouvelles vocations ! ... Le plus surprenant pour tous a été le passage de l'écluse : en quelques minutes nous descendons de 12,50 m ...

Il est 17 h : nous arrivons à Valence, au port de l'Épervière . Un MERCI très chaleureux aux organisateurs qui ont tout fait pour que cette journée se passe au mieux pour chacun et pour tous : c'est une réussite ! Bravo et ...à l'an prochain.

Une participante (69 ans)

REVV au pays des mammouths



Balade à Soyons le 17 mai 2009

Dans le cadre des fêtes de la nature, nous sommes allés à Soyons par des petites routes tranquilles pour visiter le musée archéologique.

Nous y avons appris qu'une dent de mammoth pèse 4 kg, que cet animal, qui n'avait pas de prédateurs et ne mangeait que de l'herbe, mourait souvent de faim à cause de l'usure de ses dents, et que l'homme de Néandertal n'est pas notre ancêtre, c'est l'homme de Cro-Magnon. Il avait un front fuyant, un menton très peu marqué et d'épais sourcils.

Après un pique-nique, avec tous les cyclistes, à la tour de Soyons (la vue sur la plaine de Valence est superbe) nous avons visité deux grottes préhistoriques, l'une qui avait été habitée par l'homme de Néandertal, et l'autre, plus sauvage, avec des stalactites et des stalagmites. Notre guide nous a donné un moyen de reconnaître ces concrétions calcaires: les stalactites tombent alors que les stalagmites montent.

Cette balade a été super, on a appris plein de choses et rencontré des gens sympathiques. Merci REVV !

Lucile M.

Le Pont Frédéric Mistral est toujours

La jungle au centre de l'agglomération

Situé en plein cœur de l'agglomération valentinoise, le pont Frédéric Mistral est le point de passage obligé des cyclistes souhaitant traverser le Rhône, le deuxième pont étant trop éloigné. Curieusement, la partie centrale du pont est, sur 400 mètres, classée « hors agglomération ».

Cette anomalie rend obligatoire pour les cyclistes sur le pont, le port du gilet de haute visibilité la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante (art R431-1-1 du code de la route).

Une gestion ubuesque

Les collectivités locales gestionnaires du pont sont au nombre de quatre : les départements de la Drôme et de l'Ardèche pour la partie centrale, les villes de Valence et Guilherand pour chaque extrémité.

Si les panneaux d'entrée et de sortie de ville étaient situés au milieu du pont, ce qui relève de la compétence des deux maires (article R411-2 du code de la route), la continuité de l'agglomération serait rétablie et les pouvoirs de police ne seraient plus partagés qu'entre les deux communes et n'appartiendraient, dans quelques années, qu'à la seule communauté d'agglomérations.

Une vitesse excessive



Au siècle dernier, quand le pont était classé sur l'itinéraire de la N533, l'Etat, gestionnaire, avait apposé des panneaux de limitation de vitesse à 60 km/h, qui était la vitesse autorisée en agglomération.

En 2007, REVV a constaté que ces panneaux ayant été enlevés, la vitesse autorisée était passée à 90 km/h !

Plusieurs interventions ont été nécessaires pour obtenir une limitation à 70 km/h, vitesse encore beaucoup trop élevée.

A court d'arguments, le conseil général de la Drôme se justifie en la présentant comme étant « **la seule vitesse crédible adaptée** »

Nous comprenons qu'il s'agit d'être crédible aux yeux des seuls automobilistes, le vélo n'étant, par ailleurs, pratiqué que par quelques « bobos ». **Pour nous cyclistes, ce n'est pas crédible de permettre aux automobilistes un hypothétique gain de 7 secondes entre deux feux tricolores, au détriment de notre sécurité.**

Des aménagements inadaptés



Conquises par REVV après six ans de lutte, les bandes cyclables sont un acquis indéniable. Cependant, elles sont trop étroites. 1,50 m serait préférable à 1 m, car tous les cyclistes savent combien il est difficile de ne pas s'écarter à chaque bourrasque de vent.

Mais ce sont surtout les deux extrémités du pont qui posent problème.

Côté Ardèche, il n'existe aucune continuité des bandes cyclables ce qui entraîne de grosses difficultés voire de sérieux risques pour les cyclistes qui entrent sur le pont en provenance de Saint Péray et ceux qui en sortent en prenant, à gauche, la direction de Soyons.

Côté Drôme, l'aménagement est récent mais a, malheureusement, été conçu comme un échangeur autoroutier et ce, en pleine ville ! Les cyclistes qui entrent dans Valence ont leur trajectoire coupée par les automobilistes souhaitant rejoindre les berges du Rhône. C'est d'autant plus dangereux que, le panneau d'agglomération n'étant situé que 19 mètres avant le virage, ces derniers sont trop occupés à rétrograder et à négocier leur sortie pour se soucier des cyclistes.

Alertée par REVV, la ville de Valence vient de supprimer l'extrémité de la bande cyclable et de faire un bateau pour inviter les cyclistes à prendre le trottoir en mettant pied à terre, les trottoirs étant interdits aux cyclistes de plus de 8 ans, rappelons le (art R412-34).

C'est un retour de 20 ans en arrière!

Que faire?

Pour les REVVeurs, pas de doute. Il faut repenser l'aménagement du pont dans son ensemble. Le plus cohérent serait, semble-t-il, de prolonger les boulevards de Valence avec son site propre Bus-Vélos.

Pour aboutir, les REVVeurs devront-ils répéter les opérations commandos de 1992 et 1994 ?

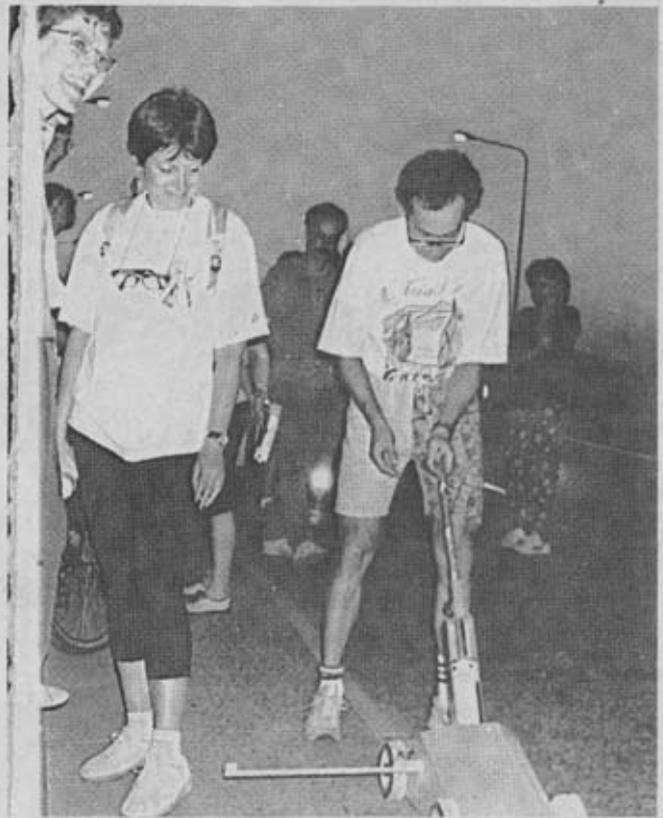
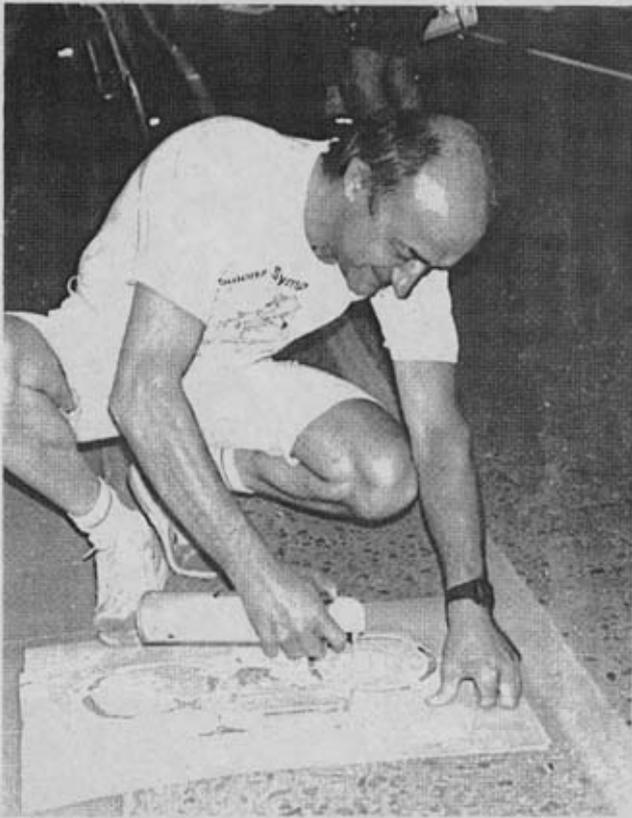
Premier combat de REVV, le pont Frédéric Mistral pourrait bien redevenir la principale préoccupation de l'association.

Nicolas M. et Michel B.

dangereux pour les cyclistes

Le Dauphiné libéré relatait dans son édition du 3 juin 1994 la deuxième opération commando de REVV, la première s'étant déroulée le 23 mai 1992. Les bandes cyclables deviendront réalité en 1996 après six années de lutte.

Les cyclistes prennent le pont d'assaut



Les adhérents de REVV ont pris mardi soir l'initiative de tracer une bande cyclable sur le pont Mistral. Interrompus par les policiers, ils espèrent que les agents de la DDE prendront très officiellement leur relais



« Il était une fois, une association d'usagers du vélo -Roulons en ville à vélo*- qui rencontrait beaucoup de décideurs -élus, techniciens... - afin qu'au travers de la concertation chaque usager -piéton, cycliste, automobiliste, motocycliste, bus... - puisse avoir sa place dans la rue. Le pont Mistral était, au coeur de l'agglomération, le symbole du non partage ; pourtant, près d'un millier de cyclistes l'empruntent chaque jour et les accidents sont malheureusement nombreux. Tandis

"Action commando" nocturne et pacifique sur le pont Mistral afin de tracer une bande cyclable

soir de prendre l'initiative : réunis sur le coup de 21 heures à l'entrée du pont, côté Guilhaud-Granges,

maires de Guilhaud-Granges et Valence à aménager les abords, aménagements qui pourraient bénéf-

et a renoncé -provisoirement?- à la seconde. "Nous aimerions que le travail soit terminé, de manière tout

Pour la légalisation du "tourne à droite" au feu rouge pour les cyclistes

Quel cycliste n'a jamais grillé un feu rouge à vélo ? Sans doute aucun ...

Quel automobiliste n'a jamais pesté en voyant un cycliste griller un feu rouge "Ah ces cyclistes, ils ne respectent même pas le code de la route !" ? Sans doute aucun ...

Petite explication: Le **code de la route** a été instauré pour les automobiles, afin de réguler la circulation et de réduire les accidents. A l'époque, on ne se préoccupait pas de "réguler" la circulation des cycles et le code de la route est uniquement destiné aux véhicules automobiles. Avec l'augmentation de ce trafic, les aménagements spécifiques à ce mode de locomotion fleurissent dans nos cités : rond-points, feux tricolores ... mais ils ne sont pas adaptés aux cycles qui représentent, certes, une part marginale du trafic urbain (3 à 4%). Aujourd'hui, tout le monde est d'accord sur la nécessité

d'augmenter la part des modes de déplacement doux dans nos villes et les aménageurs réalisent des pistes cyclables dès qu'ils en ont l'occasion, mais le code de la route n'évolue pas, il reste "pour les voitures".

Exemple: Regardez bien ces deux photos, le cycliste ne devrait-il pas avoir l'autorisation de franchir le feu rouge pour continuer sa route en toute sécurité sur la bande cyclable ? Nos voisins belges l'ont compris et ont créé un **code de la rue** qui autorise, notamment, le **tourne à droite** au



feu rouge pour les cyclistes.

En France le cycliste qui applique, naturellement et en toute sécurité, le "code de la rue" est passible d'une amende de 135 € !

Avant qu'un code de la rue officiel voit le jour en France, il aura coulé de l'eau sous les ponts et les feux rouges auront vu défiler des cyclistes (!). Pourtant, une simple décision municipale suffirait pour légaliser le tourne à droite, comme c'est déjà le cas en Belgique.

Messieurs les Maires, voici une idée simple pour faciliter les déplacements à vélo dans votre commune !

Bernard M. et Patrick Teghunian

Photos: exemple de tourne à droite derrière le lycée du Dau-



Des bandes « piétonnables » à Valence ?

Pour un adulte valide, il n'est pas toujours aisé de marcher sur les trottoirs. Pour les personnes âgées, les jeunes parents avec des poussettes ou les personnes en fauteuil roulant, c'est même souvent impossible. Automobilistes, n'aggravez pas la situation de *Homo sapiens piétonnicus* en accaparant le peu d'espace urbain qui lui est réservé, un peu de civisme SVP !

La marche est un mode de déplacement négligé qu'il faudrait pourtant encourager et respecter. Les places piétonnes c'est bien, les accès piétons, c'est mieux.

Bernard M.

Questions et réponses

Deux mois avant les élections municipales, REVV avait questionné les candidats des villes de l'agglomération sur leurs intentions. Voici deux réponses du Maire de Valence.

REVV a une proposition pour inciter au déplacement à vélo et augmenter la sécurité aux abords des écoles : établir un périmètre de zone 30, bien visible, autour de chaque école de la commune.

Etes-vous d'accord avec cette proposition ? Seriez-vous prêt à vous engager à la réaliser ?

Une zone 30 autour des écoles est une nécessité, nous le réaliserons.

Prévoyez-vous de faire adhérer votre commune au **Club des Villes Cyclables** ? Arguments ?

Oui, car dans ce domaine, comme dans tous les domaines de l'action municipale, les villes doivent s'associer pour enrichir leurs compétences techniques et innover.

Les sas vélo, c'est utile !

Lisez le récit de Noëlle A. et vous comprendrez pourquoi les associations de cyclistes demandent la généralisation des sas vélo.

Hier matin, à l'arrêt au feu rouge qui permet de quitter la rue Monge pour s'engager dans l'avenue Victor Hugo, je méditais au plaisir d'aller travailler en vélo sous un beau soleil, quand un brusque choc arrière m'a projetée à terre : une automobiliste, éblouie par le soleil, qui essayait de discerner la couleur du feu et ne m'avait pas vue ! Après une évacuation aux Urgences, me voilà hors jeu pour trois semaines (luxation et fracture du coude). Je m'en tire bien mais ça va être très dur, dans ces conditions, d'aller vanter les mérites du vélo auprès des collégiens cette année. Je suis mortifiée à l'idée de servir



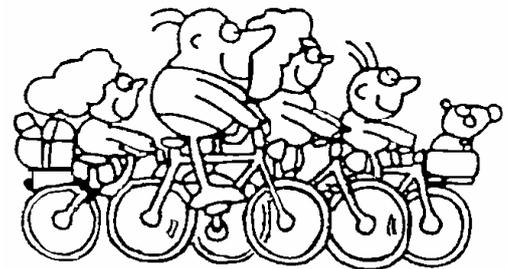
de contre exemple bien malgré moi et sans avoir commis la moindre imprudence. Vautrée sur la route, en attendant les pompiers, j'ai eu tout le temps de réfléchir à l'utilité éventuelle d'un "sas" à cet endroit ! Depuis cet accident la mairie a été informée et nous espérons qu'un sas sera bientôt installé.

Définition: un sas vélo est un espace réservé aux cyclistes au niveau des feux tricolores. Il leur permet de se placer devant les voitures pour démarrer en toute sécurité et facilite le tourne à gauche. Au démarrage, alors qu'il est encore à faible vitesse, un cycliste peut faire des écarts et son équilibre est précaire.

L'agenda de REVV

Le départ des balades est au Champ de Mars, devant le kiosque Peynet (Valence)

Elles sont gratuites, sauf celles encadrées par Valence Ville d'Art et d'Histoire. Pas d'inscription préalable, il suffit d'être au rendez-vous.



Mardi 1^{er} septembre, à 17 h, aux Couleures : accueil de Keizo Kobayashi avant son entrée en ville.

Mercredi 2 septembre, à 9 h, au kiosque Peynet : départ de Keizo Kobayashi pour Portes-lès-Valence et Avignon

Samedi 5 septembre de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, au forum des associations à la halle du polygone.

Les 16, 17, 18, 21, 22 septembre de 15 h à 18 h à la maison du vélo : semaine de la mobilité, animations au local, bourse aux vélos, gravage, contrôle technique et atelier réparation.

Vendredi 18 septembre à 17 h :

Test multi-modal.

Dimanche 20 septembre, à 8 h 15, à la gare de Valence : journée des voies vertes, vallée du Jabron. Aller retour en train et pique-nique.

Samedi 3 octobre, de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, à la maison du vélo.

Vendredi 9 octobre à 18 h à la maison du vélo : REVV fête ses 20 ans.

Dimanche 11 octobre, à 9 h 30 : visite d'Etoile, découverte d'un urbanisme réconciliant village ancien et moderne (pique-nique).

Samedi 7 novembre, de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, à la maison du vélo.

Dimanche 15 novembre à 10 h : un tour à Graine de Cocagne

Samedi 5 décembre de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, à la maison du vélo.

Dimanche 13 décembre, à 10 h : Alixan par Fauconnières

Samedi 9 janvier, de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, à la maison du vélo.

Dimanche 10 janvier, à 10 h : les rives ardèchoises

Samedi 6 février, de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, à la maison du vélo.

Dimanche 7 février, à 10 h : un tour de Charmes

Samedi 6 mars, de 14 h 30 à 17 h : marquage bicycode®, à la maison du vélo.

Dimanche 14 mars, à 10 h : à la rencontre du printemps

REVV ADHESION

2009

À découper et à renvoyer avec votre chèque

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Cotisation individuelle 8 €

Soutien €

Cotisation familiale 12 €

Demandeur d'emploi, étudiant, ... 5 €

à renvoyer directement à :

Michel Bellenger

56 allée Le Corbusier

26000 VALENCE

Veillez trouver ci-joint mon règlement de euros par chèque à l'ordre de REVV

Année de naissance : _____

L'historien du vélo

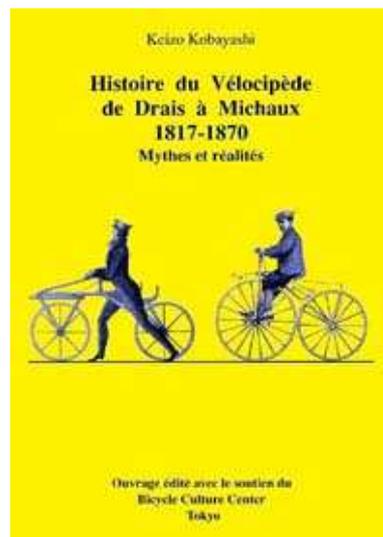
Keizo Kobayashi à Valence,

**ville pionnière de l'histoire du vélo,
où il fera étape le 1^{er} septembre.**

Le Mardi 1er Septembre prochain, Valence accueillera Keizo Kobayashi, qui, de Paris à Avignon, a entrepris de refaire en vélo le voyage que, 150 ans plus tôt, les frères Olivier avaient effectué sur des vélocipèdes Michaux (du nom de cet artisan parisien qui eut le premier au monde l'idée -en 1861- d'ajouter des pédales à une "Draisienne" sur l'axe de la roue avant, donnant naissance au premier authentique vélocipède de l'histoire).



Mais qui est donc ce Keizo Kobayashi, se demanderont certains ? Eh bien, c'est tout simplement un des plus éminents spécialistes de l'histoire du vélo. Monsieur Kobayashi né en 1949 à Gummaken, au nord de Tokyo, a toujours eu une grande passion pour la bicyclette. A dix neuf ans il fait un tour du Japon à bicyclette. Venu s'installer en France, pour mieux mener ses recherches sur les origines de cet incomparable moyen de locomotion, il a publié une « Histoire du vélocipède de Drais à Michaux 1817-1870 » qui fait autorité au niveau international (thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en 1990).



En faisant étape à Valence, Keizo Kobayashi a voulu aussi rendre hommage à une ville qui a été la première au monde à créer une association cycliste. Comme ses recherches l'ont démontré, c'est, en effet, le 15 mars 1868, qu'ont été déposés à la préfecture de Valence les statuts du « Véloce Club » par "des amateurs de vélocipèdes habitant Valence et les environs dans le but d'étudier et de perfectionner les vélocipèdes ».

Pour répondre à l'hommage fait à notre ville par l'historien du vélo, tous les cyclistes du grand Valence et tous les REVVeurs sont invités à venir accueillir et saluer une personnalité qui a mis en évidence le rôle historique de notre cité dans le développement de l'usage du vélo :

à 17h, le mardi 1er Septembre prochain, aux Couleurs place Pierre Lubat, (devant Darty) pour l'accompagner ensuite jusqu'aux boulevards. et le lendemain matin, à 9 h (mercredi 2 Septembre) du kiosque Peynet à Portes-lès-Valence.

Keizo Kobayashi reviendra à Valence en Octobre à l'occasion des vingt ans de l'association REVV, pour nous parler, lors d'une causerie-débat, des débuts du vélocipède à Valence et dans sa région.

Voir les articles concernant "Keizo" sur le site Internet de REVV :

<http://www.revv-valence.org/>

Illustrations: Keizo Kobayashi, la couverture de son livre et le règlement du Véloce-club de Valence

